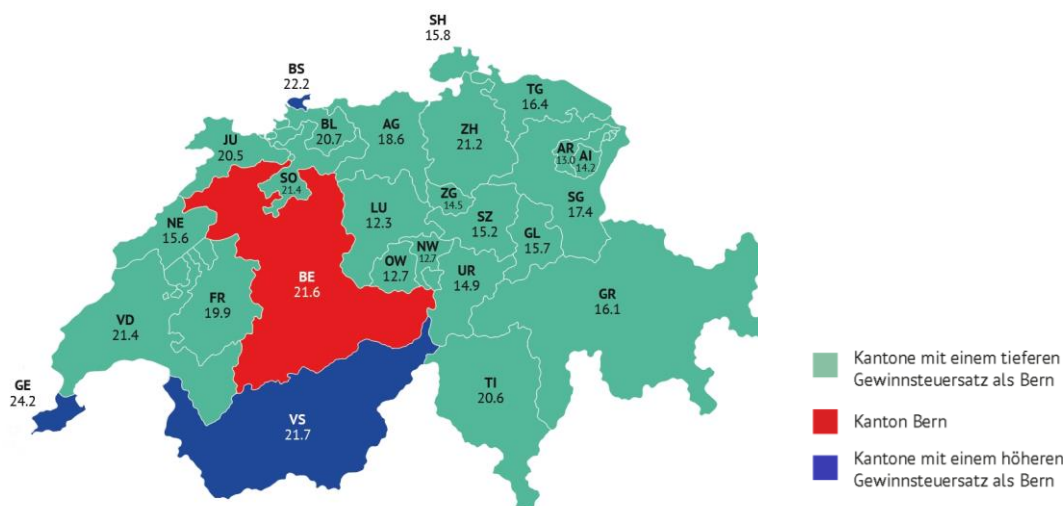


Communiqué de presse

Un large comité se bat pour la révision 2019 de la Loi sur les impôts

Berne, le 16 octobre 2018. Un Comité largement soutenu par les partis bourgeois et d'autres organisations se bat pour la révision 2019 de la Loi sur les impôts qui sera soumise en votation populaire le 25 novembre 2018. La réduction ciblée de l'impôt sur le bénéfice des entreprises est un premier pas important vers la réduction de l'écart séparant le canton de Berne des autres cantons et l'amélioration des conditions économiques en tant que site d'implantation.

En mars 2018, le Grand Conseil a décidé de diminuer la charge fiscale maximale sur le bénéfice pour les personnes morales qui passerait ainsi de 21,64% à 18,71% de manière échelonnée de 2019 à 2020. La révision est surtout motivée par le désavantage actuel en tant que site d'implantation, le canton de Berne occupant le 23^e rang peu glorieux en termes de charge fiscale en comparaison intercantonale.



Un Comité largement soutenu composé de tous les partis bourgeois et de nombreuses organisations provenant de l'économie, Paysans bernois inclus, s'engage pour ce projet.

Madeleine Amstutz, membre du Grand Conseil UDC, a constaté au début de conférence de presse donnée par le Comité, que le projet entraînerait certes une baisse des recettes pour le canton, mais que dans l'ensemble, celles-ci continueraient d'augmenter malgré tout, tout comme la totalité des recettes fiscales. Les taux d'imposition sur le bénéfice ont baissé dans les autres cantons, ce qui a entraîné un «désavantage considérable pour les entreprises en tant que site d'implantation» en raison de l'inactivité du canton de Berne. Il faut y remédier d'urgence.

Michael Köpfli, membre du Grand Conseil pvl, a replacé le projet dans le contexte général et a souligné l'importance d'un premier pas d'ici 2020. L'allègement pour les entreprises empêchait la délocalisation insidieuse d'investissements ou même l'exode d'entreprises et la valeur ajoutée et les emplois pourraient être maintenus dans le canton de Berne. En plus, la révision aura aussi des effets en faveur de l'économie bernoise: «La réduction de la charge fiscale crée une marge de manœuvre supplémentaire d'investissements pour les entreprises» selon Michael Köpfli.



Comité «OUI à l'emploi dans le canton de Berne»

Anita Luginbühl, membre du Grand Conseil PBD et propriétaire d'une PME, a expliqué qu'il ne s'agissait nullement de ne garder que les grandes entreprises dans le canton de Berne, comme l'affirme le Comité du «Non». Au contraire, plus de 5'000 PME représentant 100'000 places de travail et plus pourraient en profiter.

Katharina Baumann, membre du Grand Conseil UDF et également propriétaire d'une PME, a finalement présenté le Comité OUI et la campagne. L'ensemble du gouvernement, directrice des finances incluse, la Commission des finances et le Grand Conseil, qui a voté avec une nette majorité de 91 voix contre 51, se prononcent clairement pour la révision. Le Comité attirera l'attention sur l'importance du projet avec des dépliants, des affiches, une présence sur Internet et les réseaux sociaux ainsi que par des annonces.

Adrian Haas, membre du Grand Conseil PLR, a souligné en conclusion une fois de plus que «l'inactivité du canton de Berne n'était pas une option». Si, à l'avenir, les entreprises effectuent leurs investissements ailleurs, alors des emplois (sous-traitants) directs ou indirects seraient perdus. De plus, le canton et les communes perdraient les recettes fiscales issues des personnes physiques, car les salaires, mais aussi les revenus générés par les entreprises seraient alors également perdus.

Coprésidence du Comité cantonal «OUI à l'emploi dans le canton de Berne»:

Markus Aebi, membre du Grand Conseil UDC | **Madeleine Amstutz**, membre du Grand Conseil UDC, membre de la Commission des finances | **Katharina Baumann**, membre du Grand Conseil UDF | **Synes Ernst**, coprésident CVP Canton de Berne | **Pierre-Yves Grivel**, membre du Grand Conseil PLR, président PLR canton de Berne | **Adrian Haas**, membre du Grand Conseil PLR, membre de la Commission des finances | **Uwe E. Jocham**, président de l'Association des employeurs bernois | **Michael Köpfli**, membre du Grand Conseil pvl, membre de la Commission des finances | **Toni Lenz**, président PME Bernoises | **Samuel Leuenberger**, membre du Grand Conseil PBD | **Anita Luginbühl**, membre du Grand Conseil PBD | **Eveline Neeracher**, présidente GastroBerne | **Nadja Pieren**, conseillère nationale UDC, présidente de la Fédération des producteurs de légumes des cantons de Berne et Fribourg | **Peter Quadri**, coprésident CVP canton de Berne | **Simone Richner**, présidente des Jeunes Libéraux-Radicaux canton de Berne | **Kurt Rohrbach**, président de l'Union du Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne | **Hans Jörg Rügsegger**, président de l'Union des paysans bernois | **Adrian Spahr**, coprésident Jeunes UDC canton de Berne | **Alfred Zimmermann**, président de la Société bernoise des entrepreneurs



Pour tout renseignement complémentaire:

Madeleine Amstutz, membre du Grand Conseil UDC, portable 079 515 69 70

Katharina Baumann, membre du Grand Conseil UDF, portable 079 781 54 61

Adrian Haas, membre du Grand Conseil PLR, portable 079 717 24 24

Michael Köpfli, membre du Grand Conseil pvl, portable 079 743 30 89

Anita Luginbühl, membre du Grand Conseil PBD, portable 078 756 02 52